

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Jean Delerre*, domestique.

(Voir le N^o 217, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean Delerre, domestique, est né, à ce qu'on suppose (car il n'a pu produire son acte de naissance), à Clavo (Suisse), au mois d'avril 1807, et par pétition en date du 11 juin 1842 il demande la naturalisation ordinaire; depuis plus de cinq ans il habite la Belgique, et il a été préposé des douanes à Desschel.

La conduite du pétitionnaire a été constamment bonne; il a produit un certificat favorable du Bourgmestre de la commune de Desschel où il a résidé comme préposé des douanes.

Les avis des autorités consultées sont favorables; cependant, d'après la demande de nouveaux renseignements qui a été adressée à M. le Gouverneur de la province d'Anvers par M. le Président de votre Commission des naturalisations, ce haut fonctionnaire a répondu, le 22 avril dernier, que toutes les recherches qu'il a faites pour trouver la résidence du sieur Delerre ont été vaines, et qu'il paraît qu'il s'est expatrié.

Dans la séance de la Chambre des Représentants du 28 février dernier sa demande de naturalisation a été prise en considération, à la majorité de 42 suffrages contre 6.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.